

Date de la demande ...
N° du dossier



Commune de Saint-Josse-ten-Noode | Gemeente Sint-Joost-ten-Node
Service des Classes moyennes | Dienst Middenstand

DEMANDE DE PRIME FORFAITAIRE UNIQUE COVID-19

En exécution du Règlement relatif au soutien des commerçants locaux dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus COVID-19 adopté par le Conseil communal en date du 22 avril 2020, veuillez compléter le présent formulaire et le retourner, **AVANT le 30 septembre 2020**, à l'adresse, ci-dessous, accompagné des différents documents justifiant la qualité de commerçant de détail, d'indépendant, d'artisan ou Horeca, ainsi que la copie de votre bail commercial ou le titre /certificat de propriété. **Pour rappel, seuls les commerces en activité à la date du 1^{er} mars 2020 pourront bénéficier de la présente prime.**

A renvoyer à :

Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode
Service des Classes Moyennes
rue des Deux Églises 131
1210 Bruxelles
T 02 280 30 65 - G 0477 50 75 92 - classesmoyennes@sjtn.brussels

DEMANDEUR

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

- Personne physique**

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

Domicile : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Type de commerce : _____

Adresse du commerce : _____

N° d'entreprise : _____

Une copie (recto/verso) de la carte d'identité ainsi qu'un extrait du BCE est demandée.

Date de la demande ...

N° du dossier

○ **Personne morale**

Dénomination : _____

N° d'entreprise : _____

Siège social : _____

Siège d'exploitation : _____

(Gérant) Responsable de l'établissement : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse du commerce : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Type de commerce : _____

Une copie des statuts et une copie (recto/verso) du/des administrateurs est demandée.

Le/la soussigné.e atteste que le commerce local mentionné appartient notamment à l'une des catégories d'établissement reprises dans le Règlement communal relatif au soutien aux commerçants et indépendants locaux dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus COVID-19.

A savoir : Débit de boissons, restaurant, snack, pizzeria, night-shop, commerce d'alimentation, boulangerie, boucherie, cordonnerie, magasin de vente de vêtements, opticien, salon de coiffure, agence de voyage, courtier d'assurances, bijouterie, magasin d'accessoires automobiles, magasin de retouche, fleuriste, car-wash, droguerie, magasin de bricolage, librairie, nettoyage à sec, instituts de beauté, poissonnerie.

Coordonnées bancaires du compte sur lequel la PRIME FORFAITAIRE UNIQUE peut être versée

IBAN : _____

BIC : _____

Titulaire : _____

Le/la soussigné.e déclare par la présente que toutes les données contenues dans le présent formulaire sont exactes et véritables ;

- s'engage à mettre à disposition de l'Administration tous les documents nécessaires tels que demandés dans ce formulaire, ainsi que toutes autres données relatives au commerce sur demande du Service des Classes moyennes ;
- autorise la commune de Saint-Josse-ten-Noode à faire procéder sur place aux vérifications utiles.

Date _____ Signature _____